

**POLITIQUE DROITS HUMAINS**  
**GETLINK**



## INTRODUCTION

**Créateur d'un lien vital** qui rapproche les personnes, les entreprises et les cultures, Getlink intègre pleinement depuis sa création les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux dans sa stratégie.

En tant qu'acteur responsable, Getlink considère que le respect des règles d'éthique doit être au cœur de toutes ses activités.

Notre Charte éthique et comportements est le socle de notre culture d'éthique et d'intégrité, en vertu de laquelle nous nous engageons à respecter les droits humains de tous ceux qui sont impliqués dans nos activités.

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2013, Getlink réaffirme, à travers cette politique, ses engagements dans le domaine des droits humains, définit ses attentes à l'égard de ses partenaires commerciaux et explique comment ces engagements s'inscrivent dans la culture d'entreprise.

A chacun de nous, dans nos activités quotidiennes, de mettre en œuvre et de veiller au respect de ces principes fondamentaux.

Nous remercions chacun d'entre vous pour votre engagement afin de promouvoir une croissance durable et responsable.



**Jacques GOUNON**  
Président



**Yann LERICHE**  
Directeur Général

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
1. Notre Politique.....	4
2. Engagements envers les parties prenantes.....	5
3. Mise en œuvre opérationnelle de la Politique.....	7

La politique droits humains de Getlink (la « Politique ») s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Groupe à respecter les droits humains et à reconnaître leur importance et leur universalité.

La Politique découle de la Charte éthique et comportements de Getlink. Elle a pour objectif de préciser les engagements du Groupe et d'identifier les actions entreprises pour protéger les droits humains.

La Politique formalise l'engagement de Getlink et réaffirme sa place fondamentale dans la démarche managériale et opérationnelle du Groupe et dans ses relations avec les parties prenantes.

Le respect des droits humains donne au Groupe une légitimité dans les territoires où il exerce ses activités et participe à renforcer son ancrage territorial. Cet engagement qui s'inscrit pleinement dans la vision stratégique du Groupe, lui offre également une légitimité sociale externe, favorisant sur le long terme son développement.

De plus, inscrire l'éthique et le respect des droits humains au cœur de la culture du Groupe est un vecteur de cohésion interne et favorise un sentiment d'appartenance et de fierté des salariés propice à attirer de nouveaux talents.

## **I. NOTRE POLITIQUE**

### **Engagement du Groupe**

Les standards, principes et règles de conduite énoncés dans cette Politique s'appuient sur les recommandations des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme. Getlink respecte les droits humains internationalement reconnus dans toutes ses activités et ses territoires d'opération. Le Groupe considère que toute personne doit être traitée avec respect et dignité dans le cadre de son activité et de ses relations professionnelles, que l'inclusion et la diversité sont des facteurs de succès et que toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence doit être proscrit. Le Groupe promeut les droits humains au sein de sa chaîne de valeur.

### **Les droits humains**

La mise en œuvre des Droits humains est réalisée en conformité avec les normes internationales, notamment les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies, ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte internationale des droits de l'homme, la déclaration de l'ONU sur le droits des enfants, la déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales de l'OIT, qui traitent notamment du travail des enfants, du travail forcé, de la non-discrimination, du droit à la liberté d'association et à la négociation collective.

Le droit international sur les droits humains traite des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels fondamentaux. Il prête également une attention particulière aux catégories de personnes dites vulnérables comme les femmes, les enfants, les populations autochtones, les personnes en situation de handicap ou les travailleurs migrants.

Getlink reconnaît ces différentes composantes des droits humains et veille à leur respect dans le Groupe.

## Activités et territoires d'opération

Le Groupe a été créé en 1986, avec la signature du Contrat de Concession accordant au consortium **franco-britannique**, « France Manche SA / The Channel Tunnel Group Limited » le droit de construire, financer et exploiter le tunnel sous la Manche (« Tunnel »).

Le Groupe est opérateur d'une Concession de très longue durée (jusqu'en 2086) bâtie autour d'un système ferroviaire intégré sous-marin.

Getlink assure les services suivants :

- Services transmanche du segment Eurotunnel :
  - o Service de transport entre Calais (en France) et Folkestone (au Royaume-Uni) à bord de Navettes (Navettes Camions et Navettes Passagers).
  - o Eurotunnel met à disposition son infrastructure pour permettre aux opérateurs ferroviaires d'assurer des liaisons ferroviaires entre l'Europe continentale et le Royaume-Uni. Eurostar opère ainsi des lignes à grande vitesse, de bout en bout, sans rupture de charge entre Londres, Paris, Bruxelles et Amsterdam.
- Autres catégories de services :
  - o Europorte, qui intervient sur l'ensemble de la chaîne logistique du transport ferroviaire de marchandises plus particulièrement en France,
  - o ElecLink, l'interconnexion électrique de 1 GW entre le Royaume-Uni et la France.
  - o Getlink Customs services propose une gamme de services douaniers à destination des transporteurs et des chargeurs pour faciliter les échanges commerciaux transmanche.

## 2- ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES PRENANTES

### Engagement prioritaire du Groupe

Du fait de la nature de ses activités, Getlink a placé la sécurité au cœur de ses préoccupations. La volonté du Groupe est de protéger la santé, la sécurité et le bien-être de l'ensemble des collaborateurs de toutes ses filiales et d'assurer un cadre de travail sain et sûr à chacun d'entre eux. Cette priorité s'applique aux salariés comme aux partenaires et aux clients.

L'engagement du Groupe de veiller à la sécurité et à la santé de ses salariés s'applique plus largement à toutes personnes présentes sur les sites du Groupe, qu'il s'agisse de clients, de sous-traitants, de prestataires ou de toutes autres personnes, y compris celles dont la présence pourrait être irrégulière (migrants). Concernant les migrants, le Groupe veille à leur mise en sécurité jusqu'à ce qu'ils quittent les installations du Groupe et assure des conditions d'accueil respectueuses de leur dignité. Ces conditions font l'objet périodiquement de vérifications par le défenseur des droits nommé par le Gouvernement.

Cet engagement de sécurité s'applique également aux marchandises transportées comme aux infrastructures.

## **Engagement vis-à-vis des salariés**

Getlink et ses filiales s'assurent que les droits fondamentaux des salariés sont respectés en conformité avec les normes internationales.

En conséquence, le Groupe rejette toute forme de :

- travail forcé ou obligatoire ;
- travail des enfants ;
- discrimination ou de violence ;
- harcèlement.

Le Groupe reconnaît la liberté syndicale et le droit à la négociation collective, ainsi que le respect des libertés individuelles et de la vie privée. Le Groupe s'engage également à œuvrer à l'exercice d'un dialogue social loyal et ouvert.

Par ailleurs, le Groupe porte une attention particulière à garantir la santé-sécurité sur les lieux de travail comme rappelé ci-avant.

La Déclaration Universelle des droits de l'Homme et les Pactes associés défendent un certain nombre de libertés individuelles, telles que la liberté de pensée et de conscience ; la liberté d'opinion et d'expression ; la liberté de circulation, etc. Le Groupe s'engage à respecter les libertés individuelles de ses collaborateurs compatible avec la relation de travail. Les éventuelles restrictions à ces libertés sont justifiées par des motifs légitimes (tels que la protection des personnes, la sécurité et l'hygiène, l'intérêt commercial, l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise, l'aptitude de l'employé à accomplir sa mission) et proportionnées au but poursuivi.

Tout collaborateur du Groupe a la possibilité d'informer de tout agissement contraire à ces engagements le management, les ressources humaines, le référent éthique ou en utilisant l'alerte éthique.

## **Engagement vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants**

Getlink et ses filiales demandent à leur fournisseurs et sous-traitants de s'engager sur le respect des droits humains. Le Groupe promeut les droits humains dans sa chaîne de valeur en demandant à ses partenaires et leurs sous-traitants d'adhérer pleinement au respect de ces droits et principes fondamentaux et d'en demander le respect à leurs propres fournisseurs.

Le Groupe s'efforce de vérifier l'intégrité et la réputation de ses fournisseurs, sous-traitants et partenaires.

Getlink applique des mécanismes de vigilance auprès de ses fournisseurs et de leurs sous-traitants, afin d'identifier les éventuelles atteintes aux droits humains. Le cas échéant des mesures de prévention et/ou d'atténuation adaptées sont définies et déployées.

Au titre des droits fondamentaux, Getlink partage les objectifs de la loi britannique sur l'esclavage moderne et publie à ce titre chaque année une déclaration décrivant les mesures mises en œuvre pour s'assurer que dans ces opérations et celles de sa chaîne d'approvisionnement, il n'y ait pas de pratiques d'esclavage moderne (incluant notamment l'esclavage, le travail forcé et la traite des êtres humains).

Le Groupe ne sollicite pas ou ne tire pas bénéfice, en connaissance de cause, d'agissements contraires aux droits humains commis par un tiers avec qui il est en relation d'affaires.

## **Engagement vis-à-vis des clients**

Le Groupe attache une place prioritaire à l'expérience et à la satisfaction de tous leurs clients, en mettant en œuvre un haut niveau de qualité de service. Les engagements du Groupe en matière de sécurité, de droits humains, de respect des personnes et de dignité, de refus strict de toute forme de discrimination, de harcèlement ou de violence sont directement dupliqués à l'ensemble des activités en relation avec les clients.

## **Engagement vis-à-vis des communautés**

Getlink s'attache contribuer au développement économique de ses territoires d'opération. Le Groupe entretient un dialogue constant et constructif avec l'ensemble de ses parties prenantes au niveau national comme local. Le Groupe s'engage à respecter les communautés locales vivant à proximité de ses sites d'opération, à entretenir avec elles un dialogue ouvert et à chercher à réduire les impacts potentiels que les activités du Groupe pourraient générer. Pour ce faire, le Groupe évalue les conséquences potentielles de son activité sur les communautés et il veille à prendre en compte leurs attentes par le dialogue et la concertation.

Il prend en compte la situation des communautés les plus vulnérables<sup>1</sup> et reconnaît les droits des populations autochtones, le cas échéant.

## **3- MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA POLITIQUE**

La présente Politique est approuvée par le Directeur Général, après avoir été présentée au comité Ethique et RSE et conseil d'administration. Elle est placée sous la responsabilité du directeur en charge de l'éthique et est communiquée à l'ensemble du personnel. Elle fait partie du kit de bienvenue de tout nouveau collaborateur.

Chaque entité/société est chargée de sa mise en œuvre opérationnelle. Les fonctions les plus directement concernées par cette Politique font l'objet de plans de formation réguliers.

Toute personne ou partie prenante considérant que les activités du Groupe portent atteinte à ses droits humains fondamentaux, peut adresser ses questions ou ses réclamations via le système d'alerte mis en place dans le cadre du code de conduite du Groupe : [contact.ethic@getlinkgroup.com](mailto:contact.ethic@getlinkgroup.com)

*Cette Politique sera actualisée régulièrement afin de refléter l'évolution des normes internationales, ainsi que l'expérience du Groupe acquise en la matière*

<sup>1</sup> Les Nations unies considèrent que certaines catégories de personnes, telles que les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les travailleurs migrants et les minorités, sont plus exposées aux violations des droits humains et à la discrimination. Elles sont donc protégées par des conventions spécifiques.

